



## COMITÉ DE RECHERCHE ARCASN TERMES DE RÉFÉRENCE

**But:** Promouvoir et appuyer les activités de recherche des membres du ARCASN, y compris l'administration des bourses de recherches de l'ARCASN.

**Adhésion:** Le comité est composé d'un représentant de chaque programme d'éducation d'infirmière de l'ARCASN. Les membres du comité occupent un poste pour un minimum de deux années; les mandats peuvent être renouvelés à qu'une seule reprise, les remplaçants sont donc échelonnés pour assurer la continuité dans les travaux du comité.

**Officiers:** Le/la président(e) est nommé par les exécutifs de l'ARCASN pour un mandat de deux ans non-renouvelable.

**Autorité:** Le comité est un comité permanent de l'ARCASN et est responsable à l'exécutif de l'ARCASN.

**Réunions et quorum:** Le/la président(e) organise des réunions au besoin. Les réunions se déroulent normalement par conférences virtuelles. Un quorum de 50% doit être atteint avant que toute affaire soit menée.

### Rôle du comité:

1. Administrer des bourses de recherches de l'ARCASN, y compris des appels à propositions, l'examen des candidatures, et des recommandations à l'exécutif de l'ARCASN pour du financement. Le comité s'assure également que les récipiendaires de la subvention, soumettent un rapport de leur recherche dans l'année suivant la réception de la bourse.
2. Entreprendre un processus juste et transparent, en évaluant les candidatures soumises à la compétition annuelle des bourses de recherches. Les membres ne vont pas évaluer leurs propres candidats ou ceux de leur propre université. Les membres seront demandés d'annoncer tout conflit d'intérêt avant de réviser les demandes de subvention de recherche; au besoin, les membres seront exclus de ces discussions.
3. Offrir une opportunité de réseautage aux membres de l'ARCASN afin de discuter leurs intérêts de recherche et de collaborations potentielles.
4. Soumettre un rapport à l'exécutif de l'ARCASN au moins une fois annuellement, ce rapport sera partagé avec l'ensemble des membres.